

## **Pour la FEVS, l'Etat reste sourd aux demandes des exportateurs français de vins**

**Paris, le 24 juin 2020 - Réunis aujourd'hui à l'occasion de l'assemblée générale de la FEVS, les exportateurs de vins et spiritueux font le constat que l'État reste sourd à leurs demandes et n'apporte aucune aide à ce secteur majeur de l'exportation. Dans un contexte international très dégradé et alors que l'État a annoncé un plan de 15 milliards d'euros d'aides à l'aéronautique, les exportateurs de vins continuent de subir de plein fouet les sanctions américaines consécutives à la décision de l'OMC dans le contentieux « Airbus ».**

L'assemblée générale de la FEVS a été l'occasion de partager les fortes inquiétudes des exportateurs de vins et spiritueux face à la dégradation de leur environnement en 2020. A l'impact des tensions commerciales présentes sur les principaux marchés d'exportation en 2019 (Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine) vient s'ajouter une crise économique mondiale, née de l'épidémie de Covid-19, qui frappe de plein fouet les produits symboles de convivialité tels que les vins et spiritueux.

C'est dans ce contexte que César GIRON, nouveau président de la FEVS élu aujourd'hui pour un mandat de trois ans, a tenu à souligner l'absence de réponse des pouvoirs publics aux demandes du secteur en insistant en particulier sur la situation des vins français aux Etats-Unis.

*« Dès l'annonce des sanctions américaines, en octobre 2019, la FEVS annonçait un impact annuel de 300 millions € sur nos exportations vers les USA et demandait la création d'un fonds de compensation »* rappelle César GIRON. Cette estimation avait été confirmée par une étude d'impact conduite en février 2020 par un cabinet indépendant.

Cette perte est désormais une réalité ! A fin mars 2020, soit sur cinq mois d'application des sanctions et avant le début de la crise du Covid-19, nos ventes aux États-Unis ont chuté de 26% en valeur, ce qui confirme le coût de 300 millions €/an pour les exportateurs français de vins tranquilles.

*« Je tiens ici à souligner le travail et les actions conduites par mon prédécesseur, Antoine LECCIA, qui n'a cessé de soulever cette demande auprès du Gouvernement et jusqu'au plus haut sommet de l'Etat puisqu'en mars dernier, après avoir rencontré la FEVS au Salon de l'Agriculture, le Président de la République nous écrivait « J'ai bien entendu le message quant à l'urgence. Nous sommes à l'œuvre. » Malheureusement, ces paroles sont encore restées sans suite à ce jour »,* souligne le nouveau président de la FEVS.

Le 9 juin dernier, le Gouvernement a présenté son plan de soutien à la filière aéronautique française, rappelant le caractère essentiel de ce secteur, qui représente 300 000 emplois, pour l'économie du pays. En comparaison, le plan de soutien de l'État à la filière VIN se limite aujourd'hui à 150 millions €, y compris les aides en matière de charges sociales, soit 1% des aides octroyées au secteur aéronautique.

Or, le secteur VIN, c'est :

- Deux fois plus d'emplois non délocalisables ;
- Un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 milliards € ;
- Un excédent commercial de 9 milliards € en 2019.

Pour César GIRON, « *cette différence de traitement est insupportable. Il est plus qu'urgent que l'État tienne ses engagements. A très court terme, nous attendons un mécanisme de compensation en direction des entreprises exportatrices frappées par ces sanctions américaines, auxquelles s'ajoute désormais l'impact extrêmement violent de la crise liée au Covid-19. Ensuite, nous souhaitons que le problème de fond soit résolu, en trouvant des solutions aux divers litiges bilatéraux franco-américains où notre secteur est pris en otage. Avec une baisse de chiffre d'affaires très forte en France comme à l'export et des perspectives de récupération du marché à un horizon 2024, c'est la pérennité de nos entreprises qui est aujourd'hui en jeu* ».



César GIRON, Président-Directeur Général de Martell Mumm Perrier-Jouët (Groupe Pernod Ricard), a été élu pour trois ans à la présidence de la Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France (FEVS).

Petit-fils du fondateur Paul Ricard et neveu de Patrick Ricard, César GIRON rejoint le groupe Pernod Ricard en 1987. Il y effectue toute sa carrière. En 2000, il est nommé Directeur Général de Pernod Ricard Swiss SA avant d'être nommé Président-Directeur Général de Wyborowa SA en Pologne en décembre 2003. En juillet 2009, il est Président-Directeur Général de Pernod jusqu'à sa nomination le 1<sup>er</sup> juillet 2015 en qualité de Président-Directeur Général de la société Martell Mumm Perrier-Jouët.

S'exprimant devant l'assemblée générale de la FEVS, César GIRON a souligné combien « *en une période particulièrement complexe pour le secteur des vins et spiritueux, le rôle de la FEVS est primordial. L'export est, plus que jamais, stratégique pour notre secteur et nos entreprises : nous devons lutter avec force contre l'émergence du protectionnisme sur de nombreux marchés et disposer d'outils d'observation des marchés. Tels sont les rôles que la FEVS doit, encore davantage, remplir au bénéfice de nos entreprises de vins et spiritueux.* »